

INFO AÎNÉS MAURICIE

L'INFOLETTRE DE LA TABLE DE CONCERTATION DES AÎNÉS ET DES RETRAITÉS DE LA MAURICIE

Repérer les signes de déclin chez les aînés et agir

Par la Fondation AGES

Déclin chez les aînés: un nouvel outil gratuit pour repérer les signes chez vos proches



Un membre de la TCARM a porté à notre attention cet article du Journal de Montréal, incluant une vidéo LCN, au sujet d'un outil développé par la Fondation AGES. L'outil Agir pour bien vieillir a été créé pour aider à repérer les signes d'un déclin anormal chez un proche aîné et surtout, pour savoir comment agir, à quel moment, etc.

[Lire l'article et/ou regarder la vidéo](#)

[Visiter le site Internet Agir pour bien vieillir](#)

Première semaine de sensibilisation aux acouphènes

Par Acouphènes Québec

La toute première semaine nationale de sensibilisation aux acouphènes aura lieu du 2 au 9 février 2026. Cette importante initiative qui s'adresse à toute personne aux prises avec le symptôme de l'acouphène, parents, amis, proches aidants et à l'ensemble de la collectivité. Saviez-vous qu'on estime à plus de 800 000 le nombre de Québécois vivant avec ce trouble de l'audition ?

Vous trouverez en pièce jointe l'affiche officielle.

 **Pièce jointe : AQ_Affiche-SNSA.pdf**



Projets de coopération intermunicipale

Par le gouvernement du Québec

Le 18 décembre dernier, la ministre des Affaires municipales, madame Geneviève Guilbault, a annoncé l'octroi de plus de 20 millions de dollars à 95 projets de coopération intermunicipale. Parmi ces initiatives, certaines ont pour objectif d'étudier la possibilité de mettre en place des collaborations au bénéfice de la population, alors que d'autres concrétiseront des projets porteurs.

Les projets soutenus visent à garantir la qualité de la prestation de services aux citoyennes et citoyens en établissant des collaborations structurantes et durables entre les municipalités. Dans certains cas, les organismes municipaux réaliseront un diagnostic ou une étude afin d'évaluer les besoins en matière de coopération, ou la faisabilité des initiatives en amont de leur mise en œuvre. Pour les autres, il s'agira de mettre en place ou de bonifier des services, et ce, dans le but de consolider l'offre à la population.

 [En savoir +](#)

Emplois pour le recensement 2026

Par Statistique Canada

A recruitment banner for the 2026 Census. It features three circular icons at the top left: a pencil, an infinity symbol, and a person. To the right is a stylized red maple leaf made of dots. The text reads: "Vous cherchez un emploi? Joignez-vous à l'équipe du Recensement de 2026! POSTULEZ DÈS MAINTENANT: recensement.gc.ca/emplois".

Vous cherchez un emploi?
Joignez-vous à l'équipe du Recensement de 2026!
POSTULEZ DÈS MAINTENANT:
recensement.gc.ca/emplois

Le prochain recensement de la population aura lieu en mai 2026. Pour appuyer ce projet important, Statistique Canada embauche du personnel pour occuper des postes de supervision et des postes sans fonctions de supervision. Environ 32 000 emplois sont offerts à travers le Canada.

Statistique Canada cherche du personnel local pour l'aider à recueillir des données exactes au sein de la collectivité. Ces données sont essentielles à la planification et à l'évaluation de programmes et de services dans des domaines comme l'éducation, les soins de santé, la garde d'enfants, le logement, les services d'urgence, les routes, le transport en commun et la formation professionnelle. [En savoir +](#)

Pétition pour limiter les augmentations de loyer

Par l'Association des comités de résidents officielle du Québec (ACROQ)

L'Association des comités de résidents officielle du Québec a créé une pétition afin de limiter significativement les augmentations des loyers au Québec. Six provinces du Canada et le Yukon limitent les hausses de la facture des coûts des loyers en se référant à l'indice moyen des prix à la consommation (IPC) annuel de leur territoire. L'ACROQ suggère que le Québec adhère, lui aussi, à ce principe.

En 2019, le loyer mensuel s'élevait à 1000 \$. En 2025, il a augmenté à 1 195,37 \$ au Québec, tandis qu'il est passé à seulement 1 064,27 \$ au Manitoba, à 1 113,79 \$ en Ontario et à 1 119,13 \$ en Colombie-Britannique. Ces différences cumulatives ont tendance à s'amplifier (...). »

 [Signer la pétition en ligne](#) (date limite : 22 mars)

 Il est également possible de signer la pétition sur papier. Pour cela, imprimez le document *Pétition 2026 LOYER LETTRE.pdf* en pièce jointe, remplissez-le et retournez-le par la poste, avant le 12 mars au bureau du député Vincent Marissal, 5357, 5^e Avenue, Montréal, Québec, H1Y 2S6.

 [Lire le dossier l'ACROQ sur le sujet](#)

 **En pièce jointe : *Pétition 2026 LOYER LETTRE.pdf***



Propriétaires et logeurs recherchés

Par l'Office municipal d'habitation (OMH) de Shawinigan

Vous avez un logement ou une chambre vacants en ce moment ? Vous aimeriez simplifier votre processus de location tout en aidant des citoyens d'ici à se loger ?

L'Office municipal d'habitation de Shawinigan est à la recherche de partenaires comme vous pour enrichir sa banque de références. Que vous offriez un appartement complet ou une chambre privée, votre contribution est essentielle.

En faisant partie du répertoire de l'OMH de Shawinigan, votre offre sera directement proposée aux candidats dont le profil et les besoins (budget, taille du logement, secteur) correspondent à vos critères.

Pour soumettre vos offres, envoyez un courriel à l'OMH de Shawinigan, incluant toutes les informations suivantes :

- Type d'offre : chambre, studio 1 ½, 3 ½, 4 ½, maison, etc.
- Adresse complète : secteur de Shawinigan, Grand-Mère, Shawinigan-Sud, etc.
- Prix du loyer : montant mensuel
- Inclusions : chauffé, éclairé, meublé, Internet, accès à la cuisine, etc.
- Commodités : stationnement, balcon, accès laveuse/sécheuse, animaux permis, transport en commun à proximité, etc.
- Disponibilité : à partir de quelle date ?
- Vos coordonnées : nom et numéro de téléphone pour vous joindre

Contact :  intervenante@omhshawinigan.com

Prévention Aînés – édition de décembre

Par la Police de Trois-Rivières



Prévention Aînés

Capsule informative adressée aux personnes aînées

Trois-Rivières

Décembre 2025

Prévention Adapter sa conduite aux changements de saison



Le changement de pneus

Au Québec, l'utilisation de pneus d'hiver est obligatoire du 1^{er} décembre au 15 mars. Il est toutefois recommandé de les installer dès que la température moyenne descend sous les 7 degrés.



En matière de pneus à griffes, communément appelés les « pneus à clous », il est possible de les installer dès le 1^{er} octobre. Ceux-ci sont tolérés jusqu'au 1^{er} mai.

Comment adapter sa conduite ?

Les conditions routières peuvent changer rapidement au fil des saisons. Qu'il s'agisse de pluie, de brouillard, de neige ou de verglas, il est essentiel d'adapter sa conduite pour assurer sa sécurité et celle des usagers de la route.

- Réduire sa vitesse
- Augmenter la distance entre les véhicules
- Éviter les manœuvres brusques
- En cas de visibilité réduite, allumer ses phares
- Demeurer vigilant

 Saviez-vous qu'il existe des articles au code de la sécurité routière punissant un conducteur d'un véhicule routier de ne pas avoir réduit sa vitesse alors que les conditions de visibilité étaient rendues insuffisantes?

 Adopter une conduite prudente et respecter le code de la sécurité routière peu importe la saison, c'est faire preuve de responsabilité et de respect envers tous les usagers de la route.



fadoq
Fédération des associations de policiers de la région de Québec
Fier diffuseur